



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
29 juin 2006  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 28 juin 2006, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à ma lettre du 20 juin 2006 (S/2006/419), dans laquelle j'informais le Conseil de sécurité de l'Accord que la République du Cameroun et la République fédérale du Nigéria avaient signé le 12 juin 2006 à Greentree au sujet des modalités du retrait et du transfert d'autorité dans la péninsule de Bakassi.

Cet accord prévoit la création d'un comité de suivi pour contrôler l'application de ses dispositions. Il tiendra sa première réunion à Genève au cours de la première quinzaine de juillet et se composera des membres suivants :

a) Deux représentants de l'Organisation des Nations Unies : M. Kieran Prendergast (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) qui présidera le Comité de suivi, et le général Seth Kofi Obeng (Ghana);

b) Deux représentants du Cameroun : M. Maurice Kamto, Ministre délégué auprès du Ministre de la justice et M. Joseph Dion-Ngute, Ministre délégué auprès du Ministre des relations extérieures, chargé des relations avec le Commonwealth;

c) Deux représentants du Nigéria : M. Bayo Ojo, Ministre de la justice et Procureur général de la Fédération et M. Sunday Ehindero, Inspecteur général de la Police nigériane.

Les quatre États témoins de l'Accord de Greentree (France, Allemagne, Royaume-Uni et États-Unis d'Amérique) seront également représentés au sein du Comité de suivi.

Je vous serais obligé de bien vouloir porter la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. **Annan**

